

Appel à projets « Initiatives étudiantes à Paris » : 559K€ de subventions à 54 associations

Mardi 28 mars 2017, le Conseil de Paris a attribué des subventions aux associations lauréates de l'appel à projets « Initiatives étudiantes à Paris ». Au total, 559K€ vont être répartis entre 54 associations étudiantes.

Avec 350.000 étudiants, Paris est le premier pôle universitaire d'Europe. Pour soutenir le dynamisme de la vie étudiante parisienne, la Ville consacre aux associations étudiantes un appel à projets « Initiatives étudiantes à Paris ». Ce dispositif rencontre un succès croissant. Avec 48 candidatures lors de la 1^{ère} édition en 2015, il fait l'objet de plus de 80 candidatures 2 ans plus tard. Des critères transparents favorisent les projets fédérateurs et innovants et mesurent leurs impacts sur le territoire et les conditions de vie des étudiants parisiens.

Pour cette 3^{ème} édition, une priorité forte a été donnée aux thèmes de la mobilité et la solidarité internationales ainsi qu'à l'accueil et l'intégration des étudiants internationaux ; des sujets majeurs pour promouvoir l'interculturalité de Paris. Les projets retenus traitent également de l'engagement, l'accès aux droits et à la citoyenneté, de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés et l'entrepreneuriat étudiant, de la lutte contre les discriminations et les inégalités, de nouveaux médias et de la promotion du sport et de la culture.

Le Conseil de Paris a approuvé, mardi 28 mars 2017, l'attribution d'une enveloppe de 559K€ à 54 associations et la signature de 17 conventions entre des associations et la Ville de Paris.

Contact presse : Simon Le Boulaire / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr